

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le _____ à ___H___ par _____

Traité par _____

- Fiche sanitaire Photocopies vaccins
- Attestation d'assurance péri et extra-scolaire
- Copie jugement
- Quotient familial
- Certificat médical

DOSSIER COMPLET : OUI NON *

*Dossier complété et retourné le _____ à ___H___ par _____

Fiche de renseignements Année 2020 – 2021

de l'enfant / du jeune : Nom _____ Prénom : _____

SERVICE JEUNESSE

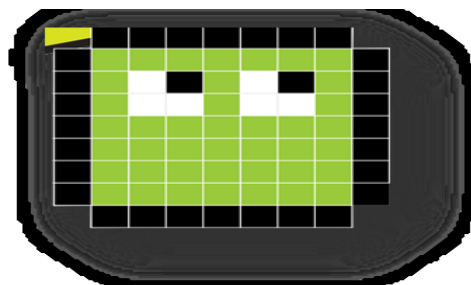
Impasse Samson

Tel : 01.42.31.83.50 - mail : jeunesse@chatillon92.fr

www.jeunesseachatillon

www.ville-chatillon.fr

 mairie.chatillon  @chatillon92320



CLUB 6 – 12 ans*

(Accueil de loisirs élémentaires)

- MERCREDIS
- SORTIES
- VACANCES

KID CLUB 11-15 ans*

(Accueil de loisirs collégiens)

- MERCREDIS
- SORTIES Week-End
- CLUBS robotique – danse
- VACANCES

REUSSITE EDUCATIVE*

- AIDE AUX DEVOIRS (élémentaires)
- AIDE AUX DEVOIRS (collégiens)
- ATELIERS EUREKA
- STAGES VACANCES
- PREPA BREVET

*cochez la ou les case(s) concernée(s)

Vous pouvez déposer votre dossier dûment complété directement au service jeunesse ou bien par voie dématérialisée à l'adresse suivante jeunesse@chatillon92.fr . Attention le nombre de places de certaines activités sont limitées, tout dossier incomplet retardera le traitement de votre demande.

Informations à remplir par la famille

Pièces obligatoires à fournir pour tout dossier :

Fiche sanitaire complétée (+ photocopie du carnet de vaccination ou attestation de vaccinations obligatoires faite par un médecin).

Attestation d'assurance péri et extra-scolaire.

Compagnie d'assurance _____ N° de police d'assurance : _____

Copie de jugement, décision ou convention à jour : pages concernant l'autorité parentale, le droit de garde et d'hébergement (1^{ère} et dernière page du document avec les signatures) le cas échéant.

Pièces supplémentaires à fournir pour les loisirs spécifiques (mercredis, sorties week-end, vacances) :

Quotient Familial _____ (à renouveler avant le 31 décembre 2020 au Service Education)

Certificat médical (aptitude à la pratique du sport y compris la natation et la plongée).

NOM de l'enfant / du jeune : _____ **Prénom :** _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Ecole / collège : _____ Classe : _____

NOM, Prénom du représentant légal de l'enfant : _____

Qualité : Père Mère Représentant légal

Adresse : _____

Tél domicile : _____ Tél Portable : _____

Tél Professionnel : _____ Adresse mail : _____

NOM, Prénom du représentant légal de l'enfant : _____

Qualité : Père Mère Représentant légal

Adresse : _____

Tél domicile : _____ Tél Portable : _____

Tél Professionnel : _____ Adresse mail : _____

Santé

Mon enfant bénéficie d'un PAI (Protocole d'accueil individualisé) : oui non

Précisez (exemples : asthme, allergies...) : _____

Mon enfant est en situation de handicap : oui non

Si oui, je prends rendez-vous avec le responsable de la structure.

Mon enfant peut être maquillé : oui non

(En cas d'allergie, veillez à lui donner son propre kit maquillage.)

Autorisation de sortie

Pour les élémentaires

J'autorise mon enfant âgé d'au moins 9 ans à quitter seul le lieu d'accueil à ¹ :
 17h00 17h30 18h00 18h30 (un seul choix possible)

Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil entre la fin de l'activité et la fermeture de la structure ²

Autorisation pour les samedis

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil à la fin de la sortie ¹

Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil à la fin de la sortie ²

Pour les collégiens

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil entre la fin de l'activité et la fermeture de la structure, en semaine mais aussi lors des sorties le samedi ¹

Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil entre la fin de l'activité et la fermeture de la structure ²

Autorisation pour les soirées

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil à la fin de la soirée (19h30-22h30) ¹

Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil à la fin de la soirée ²

¹ La responsabilité du service ne pourra être engagée en dehors des horaires d'accueil. Si exceptionnellement, l'enfant devait partir avant l'heure définie, une autorisation écrite exceptionnelle devra être remise préalablement au responsable de l'accueil. Les demandes formulées par téléphone ne pourront pas être prises en compte pour des raisons de responsabilité.

² Un membre de sa famille ou une tierce personne devra venir le chercher à la fin de l'activité. Il est nécessaire de préciser dans le tableau ci-dessous le nom des personnes que vous autorisez à venir chercher votre enfant en cas d'incapacité de votre part. Sinon, aucun départ ne sera autorisé. Pour des raisons de sécurité, une pièce d'identité leur sera demandée.

Décharge de responsabilité :

Je soussigné(e) _____

Père – Mère – Représentant légal* de l'enfant / du jeune : _____

Autorise les personnes nommées ci-après à venir chercher mon enfant à l'accueil de loisirs ou dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Celles-ci doivent être âgées de plus de 13 ans.

Ces personnes devront être munies d'une pièce d'identité.

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Coordonnées téléphoniques

NB : Le directeur d'accueil de loisirs est seul habilité à valider les départs des enfants en dehors de la présence d'un adulte majeur. Il lui revient de vous contacter si la situation le nécessite.

* Rayer les mentions inutiles.

Autorisations des représentants légaux

Je soussigné(e) _____ Père – Mère – Représentant légal*
de l'enfant _____

- Autorise, n'autorise pas,
le responsable de l'accueil, en cas d'accident, à prendre les mesures d'urgence rendues nécessaires pour une prise en charge médicale de mon enfant.
- Autorise, n'autorise pas,
les animateurs de l'accueil de loisirs de Châtillon ou les intervenants de l'accompagnement scolaire à photographier et/ou à filmer mon enfant dans le cadre des activités proposées par le Service Jeunesse.
- Autorise, n'autorise pas,
à utiliser ces prises de vues dans le cadre d'expositions, fêtes de fin d'année, « Châtillon Informations »).

Reconnais être informé, conformément à la loi :

Que je peux à tout moment avoir accès aux photographies et vidéos concernant l'enfant et vérifier l'usage qui en est fait ; que je dispose à tout moment du droit de retrait des photographies et vidéos concernant l'enfant, sur simple demande adressée au Maire par courrier postal (Mairie de Châtillon – Service communication – 1 place de la Libération – BP 88 – 92322 Châtillon Cedex) :

Que les photographies et vidéos de l'enfant ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que celui défini par les présentes dispositions que la décision d'exploiter les photographies et vidéos concernant l'enfant est laissée à la discrétion de la commune de Châtillon, celle-ci ne prend aucun engagement d'exploitation.

Reconnais garantir la commune de Châtillon (92320) contre :

Tout recours et / ou action que pourraient former les personnes physiques et / ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation des photographies, vidéos concernant l'enfant et qui seraient susceptibles de s'opposer à leur diffusion.

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

J'accepte le règlement intérieur de la structure et m'engage à informer immédiatement le service Jeunesse de toute modification (changement de domicile, de situation familiale etc...).

Fait à, le
Signature des représentants légaux :

Protection des données personnelles : Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé strictement confidentiel destiné à la mise en place des actions du Service Jeunesse de Châtillon. Le/les destinataire(s) de ces informations est le service jeunesse de la Ville et les destinataires habilités. Les informations que vous nous communiquez ne sont jamais confiées, cédées, échangées ou revendues à des tiers à des fins commerciales ou de prospection. Les données personnelles collectées dans ce formulaire seront conservées dans la limite de la durée de 1 an et jusqu'à l'expiration des délais de recours et de contrôle par les organismes habilités.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, le(les) responsable(s) légal (aux) de l'enfant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement relatif aux informations le(les) concernant lui (eux) et/ou son (leur) enfant mineur. Pour exercer ce(ces) droit(s), il(ils) peut s'adresser au Délégué à la protection des données personnelles de la Ville de Châtillon par voie électronique (dpo@chatillon92.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Châtillon, 1 Place de la Libération à Châtillon (92320).

N'oubliez pas de nous tenir informés de tout changement de situation